

LA VIE À ROISSY



Le magazine de l'information municipale

n° 146 # juin 2021

www.roissyenfrance.fr



SANTÉ

Tout savoir
sur la vaccination



SPORT

Des écoliers roisséens
à la découverte du golf



EN DIRECT DES ARCHIVES

Étienne Tabuteau,
une vie de courage



Économies d'énergie :
La Ville s'engage !

p. 5



Après les travaux, un village encore plus beau !

Petite balade dans les rues du village, sous le premier soleil de printemps, pour découvrir les récents travaux d'entretien des voiries et espaces publics.

- **Parc de L'Orangerie** : les allées piétonnes situées devant le cimetière et à l'arrière de l'église ont été rénovées, avec réfection du revêtement en stabilisé et remise en état du mobilier urbain. ❶
- **Parc des Tournelles** : les allées piétonnes en matériau stabilisé qui convergent vers le kiosque ont été rénovées dans le courant du mois d'avril dernier. ❷
- **Rue Aubin-Olivier** : la portion de trottoir située à l'intersection avec la rue Jean-Moulin a été refaite au moyen d'un élégant enrobé rouge. La pose d'une double bordure permet d'empêcher le stationnement gênant de véhicules. ❸
- **Rue Houdart** : une partie de la portion de la rue située entre la route de l'Arpenteur et l'avenue de Montmorency, aux abords du rond-point de Montmorency, a été entièrement rénovée puis équipée de barrières de sécurité et de potelets pour la protection des piétons. Cette voie dessert notamment le nouvel hôtel Holiday Inn dont les travaux de construction sont quasiment terminés. ❹
- **Nettoyage de printemps** : comme chaque année, les agents des services techniques ont effectué un nettoyage sous haute pression des trottoirs et espaces publics les plus fréquentés, pour une propreté impeccable. ❺



ÉDITO

Chères Roisséennes, chers Roisséens,

Enfin, un peu de liberté !

L'état des restrictions sanitaires se desserre un peu plus de semaine en semaine, ce qui confirme l'efficacité grandissante de la campagne nationale de vaccination qui s'effectue désormais à un rythme satisfaisant. Pas d'hésitation, le vaccin, quel qu'il soit, est la seule solution pour venir à bout de cette épidémie.

Je remercie une fois encore les personnels soignants pour l'effort exceptionnel qu'ils accomplissent depuis plus d'un an, ainsi que tous les professionnels mobilisés dans nos services publics et dans les entreprises du secteur privé dont l'activité est essentielle pour tous.

À Roissy, le personnel communal est resté sur le pont tout au long du dernier confinement pour assurer la continuité de l'ensemble des services à la population. Un seul regret : l'arrêt presque total de nos activités culturelles, nos animations et nos loisirs. Les personnels de ces services, de même que les bénévoles de nos associations, ont toutefois préparé la reprise avec optimisme et enthousiasme. Dès que les protocoles sanitaires le permettront, nous pourrons nous retrouver dans le cadre du foisonnant programme d'animations, de spectacles et d'activités que nous préparons chaque année les acteurs de notre vie locale.

Dans l'attente, un rendez-vous important nous est fixé pour les 20 et 27 juin prochains. Nous sommes appelés aux urnes pour choisir nos conseillers départementaux et nos conseillers régionaux. Ces élections se tiendront dans des conditions de sécurité sanitaire optimales et je vous appelle à remplir votre devoir civique en y participant.

Qu'il s'agisse du département du Val-d'Oise ou de la région Île-de-France, vous devez savoir que ces deux grandes institutions territoriales vous apportent chaque jour des services de première nécessité :

- la gestion des collèges, la gestion des aides sociales légales et des aides aux communes en ce qui concerne le Département,
- les transports, le développement économique et la gestion des lycées en ce qui concerne la Région.

À vous de choisir quels élus et quelles majorités assumeront la responsabilité de ces missions dans les six prochaines années. Mon rôle n'est pas de vous recommander tel ou tel vote, étant le Maire de tous les Roisséens, quelle que soit votre sensibilité politique. En revanche, mon devoir est de vous mobiliser et de vous dire : **votez ! Votre choix est libre, à vous de participer pour décider !**



Michel THOMAS

Maire de Roissy-en-France

L'essentiel

REQUALIFICATION DU CENTRE-VILLE : UN NOUVEAU CALENDRIER

Les premiers travaux de démolition, avant reconstruction de l'îlot du 41-43, rue Houdart, devraient désormais débuter à partir du mois d'août. Prévus en mars dernier, ils ont été retardés par la nécessité de neutraliser plusieurs raccordements de gaz, d'eau, d'électricité, de fibre optique et de téléphone. Les opérateurs de ces différents services sont eux aussi ralentis par les contraintes sanitaires, malgré les efforts accomplis par les services de la ville pour coordonner ces interventions. Le démarrage des travaux de démolition sera annoncé sur le site internet et tout autre moyen dès que les dates seront précisément fixées.

20 ET 27 JUIN, ON VOTE !

Le bureau de vote de la salle Marcel Hervais vous accueillera de 8 h à 20 h sans interruption pour désigner les conseillers départementaux qui représenteront notre canton de Villiers-le-Bel au conseil départemental du Val-d'Oise et les conseillers régionaux qui représenteront le Val-d'Oise au conseil régional d'Île-de-France. Pour rappel :

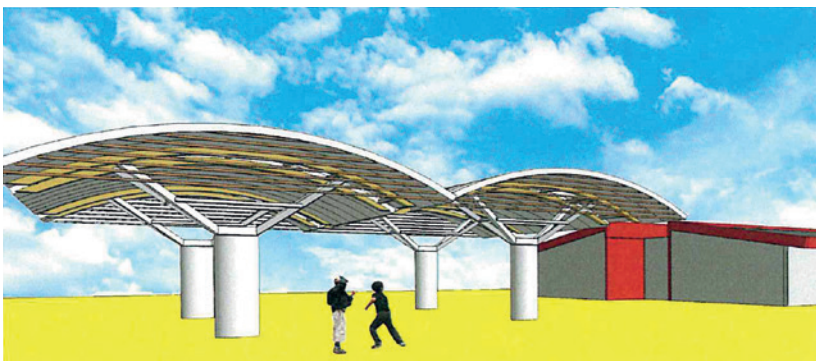
- **Vous pouvez voter par procuration** en vous rendant à la gendarmerie ou sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R58939> (en raison du contexte sanitaire, le Conseil scientifique encourage le vote par procuration).
 - **Pour voter, assurez-vous d'être inscrit sur la liste électorale de Roissy**, renseignez-vous auprès du service des élections en mairie qui vous indiquera également la marche à suivre pour voter par procuration. Vous pouvez vérifier votre situation électorale sur Internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
 - **Le port du masque est obligatoire**, la désinfection des mains à l'entrée du bureau de vote également et enfin l'utilisation d'un stylo personnel est très vivement recommandée.
- Les électeurs "vaccinés" ou "immunisés" qui souhaitent être scrutateurs au dépouillement peuvent prendre contact avec le service élections de la Mairie pour se faire connaître.**



→ INVESTISSEMENTS

Du neuf au complexe sportif

Pas moins de six projets de rénovation et de modernisation vont concerner les différents équipements du complexe des Tournelles dans les prochains mois. En piste pour les découvrir.



▲ Une seconde halle couverte à l'Espace Eugène-Labéjof, accolée à l'existante, doublera la surface couverte de cet espace polyvalent.

UNE SECONDE HALLE COUVERTE

Jouer à l'ombre et au sec par temps de pluie : c'est possible grâce à la halle construite lors de la création de l'Espace Eugène-Labéjof. Pour répondre aux besoins des boulistes, mais également permettre l'organisation d'animations telles que *L'Été à Roissy*, la municipalité vient d'engager la construction d'une seconde halle qui sera accolée à l'existante et de dimension identique. Elle permettra de doubler la surface couverte sur cet espace polyvalent du complexe sportif.

> **Début des travaux en fin d'été/début septembre, après les animations estivales.**

DES BANCs ET UN PEU D'OMBRE



Le soleil tape fort autour de l'aire de jeux. La municipalité a trouvé la solution pour s'asseoir confortablement à l'ombre : des bancs équipés d'un petit toit et d'une protection solaire qui

remplaceront avantageusement les actuels bancs en béton.

> **L'installation de ces nouveaux mobiliers s'effectuera dans la deuxième quinzaine du mois de juin.**

UN TOIT TOUT NEUF

POUR LES JOUEURS DE TENNIS

Va-t-on enfin régler le casse-tête de la toiture pas vraiment étanche des tennis couverts ? Les services techniques ont en tout cas mis les bouchées doubles pour identifier les malfaçons à l'origine de ces problèmes d'étanchéité chroniques qui affectent les courts depuis plusieurs années. Étude diagnostic, puis intervention d'un bureau d'études spécialisé vont permettre d'engager les travaux de reprise de la charpente pour mettre fin aux infiltrations.

NOUVEL ABRI POUR LE MATÉRIEL

Le service des sports pourra disposer d'un nouvel abri de stockage qui va être construit en bordure du complexe

sportif, côté rue Houdart, dans le prolongement de l'abri existant. Cette structure, entièrement en bois, permettra également de remiser les divers matériels utilisés pour l'organisation des fêtes, animations et cérémonies de la ville. ●

CITY-STADE : ÉTUDES EN COURS

Après la concertation organisée en fin d'année 2020, l'équipe projet vient de présenter ses premières propositions à la commission jeunesse et sports. Le choix final du projet va permettre d'engager rapidement les études techniques et les appels d'offres pour un démarrage des travaux avant la fin de l'année. La structure, en libre accès, sera construite au complexe sportif. Elle comprendra un terrain multisport (basket, foot à 5, handball...) et différents modules de *Street Workout*, équipements permettant la pratique d'exercices de musculation au poids de corps, du travail cardiovasculaire et des agrès dédiés à la "gymnastique douce" (travail de l'équilibre, mobilité). Tout ceci a été rendu possible grâce à l'investissement du service jeunesse et du service des sports qui ont contribué à l'animation des groupes de travail composés de jeunes et de moins jeunes pour la conception des projets.

> **Montant prévisionnel : 460 000 €**

LE MOT DE L'ÉLU...



GUÉNAËL DÉCATE,

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AUX SPORTS

Après la rénovation du gymnase en 2019, nous engageons un nouveau programme d'investissement destiné à améliorer la qualité et la diversité des équipements mis à disposition de tous les sportifs roisséens. Les six nouveaux projets vont permettre de renforcer la fonction d'espace de rencontres et d'activités du complexe autour de nombreuses nouvelles disciplines sportives et du futur city-stade, utilisable en accès libre, en particulier par les jeunes. Par ailleurs, le conseil municipal, sur proposition de la commission « subventions », a souhaité soutenir les associations locales en répondant au plus près de leurs demandes de subventions pour 2021. Le service des sports et de la vie locale se tient à leur disposition pour toute question et étudier leurs besoins dans ce contexte qui demeure particulier.

→ DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 40 % de consommation d'énergies d'ici 2030 : Roissy s'engage !

Les services techniques doivent établir un inventaire détaillé des consommations énergétiques des bâtiments communaux avant la fin du mois de septembre prochain, pour une bonne cause : économiser l'énergie et respecter les objectifs du Grenelle de l'Environnement, à l'horizon 2030.

Décret tertiaire, derrière cette appellation aux allures technocratiques, une nouvelle obligation pour les communes : engager des actions fortes pour tenir les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement et la Loi ELAN. D'ici 10 ans, les collectivités locales devront en effet réduire de 40 % leurs consommations d'énergie finale, c'est-à-dire l'électricité et les énergies de chauffage fossiles telles que le gaz ou encore le fioul qui vit quant à lui ses dernières années d'utilisation.

Concrètement, cette première phase, qui permettra à la commune de s'inscrire pleinement dans une démarche de réduction, va se traduire par un inventaire détaillé de l'ensemble de ses bâtiments et infrastructures consommateurs d'énergie.

« Nous avons jusqu'au 30 septembre prochain pour transmettre à l'ADEME un ensemble de données qui permettra de quantifier précisément les économies à réaliser jusqu'en 2030 et atteindre l'objectif de -40 % de volumes de consommation dès 2030, puis -50 % en 2040 et enfin -60 % en 2050 », détaille le directeur des services techniques, Wilfrid Bettan.

ÉTAPE 1 : DÉTERMINER LES CONSOMMATIONS SUR UNE ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Première donnée : la liste des bâtiments concernés. Écoles et services périscolaires, équipements sportifs, centre culturel et services publics. Une partie des bâtiments communaux entrent dans le champ d'application du décret, ce qui simplifie grandement la tâche.

En revanche, c'est un véritable travail de fourmi qui attend les services pour mesurer de manière détaillée les consommations d'énergie de chacun des sites au cours des dix dernières années, rien de moins. « Cet histo-



▲ Pas de temps à perdre pour économiser l'énergie. Dès cette année, la Ville va remplacer toutes les fenêtres de la mairie principale pour améliorer l'isolation du bâtiment.

rique des consommations sur 10 ans permettra de déterminer une année de référence de consommation tenant compte du climat et de l'usage des bâtiments pour obtenir une valeur moyenne qui servira de base de calcul aux économies à réaliser », précise le directeur des services techniques.

ÉTAPE 2 : UN PROGRAMME DE RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS SUR 10 ANS

Une fois l'état des lieux établi, la commune devra planifier l'ensemble des mesures d'amélioration sous la forme d'un dossier technique de modulation dont la réalisation sera confiée à un auditeur agréé. Ce technicien assurera un ensemble de mesures dans les bâtiments au moyen d'appareils de mesure tels que caméras thermiques, wattmètres, analyseurs de combustion, luxmètres, anémomètres et logiciels de simulation thermique. « Ces mesures sont indispensables pour constituer un dossier technique qui comprendra une étude énergétique complète, une identification des actions d'adaptation des locaux et de leur usage, ainsi qu'un programme d'investissements en matière d'isolation, de modernisation des systèmes de chauffage/climatisation, de ventilation et d'éclairage ».

Ce dossier devra être constitué avant le 31 décembre 2022. Il restera alors 8 ans pour atteindre les objectifs fixés par la loi, y compris en sensibilisant agents et utilisateurs des locaux aux bonnes pratiques en matière d'économies d'énergie. ●

LE MOT DE L'ÉLU...



FRANÇOIS CARRETTE,
ADJOINT AU
MAIRE DÉLÉGUÉ
AUX BÂTIMENTS
COMMUNAUX

Même si elle représente un travail préparatoire important et de lourds investissements dans les années à venir, l'application de ce décret va dans le bon sens. Économiser l'énergie, c'est bon pour le climat, mais aussi pour les finances de la commune. Nous nous engageons totalement dans cette démarche et prendrons très vite toutes les recommandations qui permettront de réduire nos consommations, en investissant dans l'isolation des bâtiments, dans le renouvellement de nos systèmes de chauffage ou encore la généralisation des lampes à LED. Nous sommes loin d'être en retard dans ces domaines, mais nous devons faire encore mieux.

→ SANTÉ

Tout savoir sur la vaccination

La campagne de vaccination en France ne cesse de s'accélérer. Où se faire vacciner, comment s'inscrire... ? On fait le point.



Plusieurs centres à proximité sont accessibles aux Roisséens [voir l'encadré]. Certains médecins traitants sont également habilités à injecter le vaccin, tout comme la pharmacie rue Houdart. Cette dernière propose en outre des tests antigéniques et la vente d'autotests.

SOUTIEN RENFORCÉ POUR LES PLUS FRAGILES

Proche des plus fragiles, le CCAS a informé dès février par téléphone les 75 ans et plus sur la vaccination (lieu des centres, coordonnées...), soit 103 personnes sur la commune, et recensé les volontaires, dont le nom a été transmis à l'ARS. Le Centre communal d'action sociale a ensuite assuré le renseigne-

ment à l'accueil : aide à la prise de rendez-vous ou au déplacement en cas de manque de doses, orientation des personnes vers un autre centre... Pour se rendre vers les centres de vaccination, les personnes âgées ont pu s'appuyer sur les taxis communautaires ainsi que sur la navette mise en place par Opalia. À noter également que le CCAS a pris contact avec l'association pour que 3 personnes isolées, peu mobiles et parfois alitées, puissent être vaccinées à domicile. Une veille sanitaire a été mise en place dès le 6 avril afin de prendre des nouvelles deux fois par semaine des personnes de 65 ans et plus s'étant signalées, et recenser leurs besoins éventuels (aide aux courses alimentaires ou pharmacie au village...). ●

DES ACTIONS POUR AFFRONTER LA CRISE

Alors que la vaccination se poursuit, la municipalité a maintenu un fonctionnement adapté à la gestion de la crise sanitaire durant les dernières semaines. La commune a ainsi préservé son accueil administratif aux horaires habituels mais a, en revanche suspendue la tenue de réunions en présentiel, hors assemblées délibérantes, durant le couvre-feu. Afin de répondre à la fermeture des écoles, la Ville a également mis en place un système d'accueil des enfants de professionnels indispensables à la gestion de la crise.

OÙ SE FAIRE VACCINER ?



Pharmacie Bonassoli

25, rue Houdart
95700 Roissy-en-France
01 34 29 85 96

Centre hospitalier de Gonesse

2, boulevard du 19-mars-1962
95000 Gonesse
Réservations sur Doctolib
Informations au 01 82 32 05 96

Gymnase Nelson Mandela

21, avenue de Montmorency
95190 Goussainville
Réservations sur Doctolib
Informations au 01 39 94 61 00

Centre de vaccination de Garges-lès-Gonesse

Espace Associatif des Doucettes
10, rue du Tiers-Pot
95140 Garges-lès-Gonesse
Informations au 01 34 53 31 36

Maison de Quartier Valéry Wateau

1, route des Refuzniks
95200 Sarcelles
Réservations sur Doctolib
Informations au 01 34 45 74 02

Vous pouvez également prendre votre rendez-vous facilement et rapidement via le site vitemadose.covidtracker.fr.

Certains médecins traitants peuvent également vacciner leurs patients avec le vaccin AstraZeneca. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre professionnel de santé habituel.

→ SPORT

Des écoliers roisséens à la découverte du golf

Le 30 mars, une classe de CE2 de l'école élémentaire Jean-Mermoz s'est rendue au golf de Roissy pour une initiation de quelques heures. Une première pour la commune.

Le golf s'ouvre aux scolaires de Roissy ! C'est sous un soleil radieux que la vingtaine d'enfants de la classe de CE2 de Lucia Rozier a frappé ses premières balles sur le practice le 30 mars dernier, l'occasion de découvrir les bases de ce sport, encadrées par un professionnel. Introduction au vocabulaire golfique, sensibilisation aux règles de sécurité, apprentissage ludique de la technique afin de réussir à propulser leurs premières balles... Les enfants ont enchaîné tirs longs, tirs en cloche (et essais infructueux) dans une ambiance conviviale, sous l'œil attentif de leur enseignante et des deux parents d'élèves présents.

L'INITIATION DES SCOLAIRES COMME OBJECTIF

Hasard du calendrier, la classe de CE2, première du village à expérimenter la pratique de la discipline dans le cadre scolaire, a eu l'opportunité de se rendre au golf la veille des annonces gouvernementales entérinant la fermeture temporaire des établissements d'enseignement début avril. Les élèves ont donc été contraints d'attendre pour prendre part à la seconde des trois sessions "découverte" initiées dans le cadre d'un vaste programme à destination des écoliers. Celui-ci prévoit de permettre à une cinquantaine de classes d'élémentaire des villes de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France de bénéficier de créneaux chaque année. Un projet compliqué par la crise sanitaire.

UN SPORT QUI SÉDUIT ÈLÈVES ET ENSEIGNANTS

Pari réussi pour cette grande première ? Assurément. À la sortie de cette séance inaugurale, les jeunes Roisséens ne cachaient pas leur enthousiasme. Preuve de leur écoute attentive, tous étaient capables en rentrant chez eux de donner la recette



d'un tir réussi : « Il faut faire un Y, ensuite un L et pour finir un autre L en tirant ». Un intérêt partagé par madame Rozier, qui salue l'apport pédagogique de l'initiation. « Ce genre de pratique est importante pour les enfants, car elle leur permet d'adopter des postures de concentration inhérentes à cette discipline », confie l'enseignante. ●



LE MOT DE L'ÉLU...



PATRICK PAMART,
ADJOINT AU MAIRE
DÉLÉGUÉ À L'ENVIRONNEMENT ET AU GOLF

L'initiation à la pratique du golf pour les scolaires était l'un des grands enjeux de l'arrivée de cet équipement sur le sol de la commune. Nous sommes très heureux que les premiers écoliers de Roissy-en-France aient pu se rendre sur place afin de découvrir ce sport désormais accessible à tous.



Petite enfance

La Ville renforce ses capacités en accueil collectif

Amélioration de la qualité de service, maintien de la diversité des structures d'accueil des tout-petits et simplification du mode de gestion des services : la municipalité vient d'engager une réorganisation des structures d'accueil des jeunes enfants, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales. Dès le mois de septembre prochain, halte-jeux et crèche familiale seront regroupées sous une même direction, réforme complétée par la création d'un accueil collectif à la journée au sein de La Passerelle.

Moderniser les pratiques, améliorer les services existants. L'équipe municipale aura mis moins d'un an pour transformer ses intentions en actes avec une première application concrète dans l'un des services à la population les plus essentiels aux jeunes parents : l'accueil des tout-petits. En réponse aux exigences de la Caisse d'allocations familiales, la municipalité vient, en effet, d'engager une réorganisation de la halte-jeux et de la crèche familiale qui disposent actuellement d'une direction et de modes opératoires distincts. « La CAF nous a alerté sur ce

point en préconisant l'adaptation de nos structures aux conditions d'attribution de subventions de fonctionnement des structures d'accueil des jeunes enfants, ce qui nous a conduit à lancer cette réorganisation, en concertation avec les agents », précise le maire Michel Thomas.

OPTIMISER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

La commune a par ailleurs saisi l'opportunité de prochains départs en retraite au sein de la crèche familiale et des structures de La Passerelle. « 6 assistantes maternelles pourront terminer leur carrière dans les 5 prochaines années de même que deux membres de la direction, après des années de très bons services. C'est l'occasion pour réorganiser ces services et diminuer nos coûts de gestion de manière significative, tout en améliorant la qualité des prestations », confirme le Maire.

Ça déménage !

Afin de permettre l'accueil des enfants en journée complète, les services de la ville ont supervisé la réorganisation des structures petite enfance à La Passerelle. Cette opération a été engagée à la mi-avril, à la faveur de la fermeture de la structure en raison des contraintes sanitaires. Elle permettra principalement d'aménager un nouvel espace de restauration destiné au réchauffage et au service des repas qui seront, dès le mois de septembre, servis aux enfants accueillis en journées pleines.

Les travaux de déménagement et d'aménagement des locaux ont été réalisés par les agents des services techniques avec le renfort de plusieurs entreprises extérieures, pour tenir des délais contraints sur trois semaines seulement.



Le chiffre

350 000 €

C'est le montant de la subvention annuelle versée à la ville par la CAF, en soutien au fonctionnement des structures de garde de jeunes enfants.

Comprendre cette réorganisation

ACTUELLEMENT	APRÈS LA RÉFORME
► CRÈCHE FAMILIALE Accueil des enfants à la journée, de 3 à 5 jours par semaine, par les 12 assistantes maternelles salariées de la commune. Regroupement des assistantes maternelles de la crèche familiale 2 fois par semaine et des assistantes maternelles indépendantes agréées 1 fois par semaine. Objectif : permettre aux enfants accueillis par les assistantes maternelles de bénéficier d'activités éducatives et ludiques en collectivité et permettre aux professionnels de se retrouver régulièrement pour partager sur leurs pratiques. ► Capacité : 35 enfants	► STRUCTURE MULTI-ACCUEIL COLLECTIVE & FAMILIALE (fusion halte-jeux / crèche familiale) ► Création d'une structure unique et simplification des modes de gestion : un seul et même projet d'établissement, une seule direction et des équipes unifiées. ► Augmentation de la capacité d'accueil à 10 enfants pour l'accueil collectif dès septembre 2021 avec mise en place des nouveaux accueils à la journée et prise des repas sur place. ► Capacité d'accueil portée à 20 enfants à moyen terme. ► Adaptation des locaux de La Passerelle avec création d'un espace de restauration. ► Maintien des assistantes maternelles en exercice. ► Maintien des accueils jeux pour les assistantes maternelles. Soit au résultat : ► Capacité totale dès septembre : 45 enfants ► Capacité totale à moyen terme : 55 enfants
► HALTE-JEUX Accueil des enfants à l'heure ou à la demi-journée, ponctuellement ou de manière régulière. Pas de possibilité d'accueil à la journée. Objectif : permettre de socialiser les enfants dans des activités de groupe et permettre aux parents de disposer de temps libre en semaine à l'heure ou en demi-journée choisies selon leur convenance. ► Capacité : 6 enfants maximum par heure	► CRÈCHE PRIVÉE KIDS'UP Réduction progressive du nombre d'enfants roisseries. ► Maintien des enfants actuellement accueillis jusqu'à leur entrée en maternelle. ► Transfert progressif des berceaux vers la nouvelle structure multi-accueil à La Passerelle. ► À terme, fin de la convention entre la Ville et la crèche privée.
► CRÈCHE PRIVÉE KIDS'UP Cette crèche collective implantée dans la zone d'activités Parc Mail accueille des bébés issus de familles roisseries dans le cadre d'une convention signée avec la ville. ► Capacité : 8 enfants	► ASSISTANTES MATERNELLES INDÉPENDANTES Accueil d'enfants par 4 assistantes maternelles en activités avec un agrément allant de 1 à 4 enfants, dans le cadre de contrats directement signés avec les familles.
► ASSISTANTES MATERNELLES INDÉPENDANTES Accueil d'enfants par 4 assistantes maternelles en activités avec un agrément allant de 1 à 4 enfants, dans le cadre de contrats directement signés avec les familles.	► ASSISTANTES MATERNELLES INDÉPENDANTES ► Pas de changement, libre choix des parents maintenu. ► Maintien des accueils jeux pour les assistantes maternelles agréées.

→ Le mot de...

Catherine Duteau, adjointe au maire déléguée à l'enfance, à la jeunesse, à l'éducation et au handicap



6 ans après l'ouverture de La Passerelle, cette réorganisation est-elle vraiment nécessaire ?

Réorganiser, c'est améliorer la qualité de service. Au fil des années, notre ville s'est dotée de structures complémentaires les unes des autres qui ont permis d'offrir une

grande diversité de solutions d'accueil des jeunes enfants aux parents, mais en additionnant des coûts. Aujourd'hui, il est clair que l'on peut maintenir ce qui existe et améliorer encore ce service essentiel en rationalisant les coûts de fonctionnement. Nous optimisons par ailleurs l'utilisation de ce magnifique équipement qu'est La Passerelle, dont les locaux viennent d'être adaptés à cette future organisation.

Concrètement, qu'est-ce qui changera pour les parents ?

La nouveauté, dès le mois de septembre, ce sera la création d'accueils à la journée dans notre nouvelle structure multi-accueil. Un plus grand nombre d'enfants pourra ainsi bénéficier d'un mode de garde en structure collective municipale au cœur du village, ce

qui répond aux attentes des parents. Tout le reste est sans changement. Les parents disposeront de la même souplesse pour faire garder leurs bambins : accueils à la demi-journée ou à la journée, ponctuels ou réguliers sont maintenus.

Vous avez anticipé les besoins ?

Un diagnostic a été établi l'année dernière pour projeter cette réorganisation dans l'avenir, en anticipant les besoins sur les cinq prochaines années. L'organisation que nous mettons en place, en accord avec les personnels, répond à un objectif très simple : faire en sorte que nous satisfaisions les besoins des familles roisseries comme c'est le cas actuellement, tout en évitant une surcapacité de nos structures.

Coups de cœur

ÇA SENT LES VACANCES

Après ces longs mois de confinement, tout le monde espère profiter pleinement des mois d'été. Autant dire que les traditionnels chèques-vacances offerts par la commune à tous les Roisséens sont très attendus cette année. La première distribution aura lieu le mercredi 9 juin de 16 h à 20 h à L'Orangerie, suivie de deux autres créneaux, le samedi 12 juin de 10 h à 12 h, puis le mercredi 16 juin, de 16 h à 20 h. Les retardataires pourront toutefois retirer leurs chèques en mairie annexe jusqu'au 30 septembre prochain.

Conditions : justifier de 3 années de locations sur la commune ou 1 année pour les propriétaires hors bailleur. Pour rappel, ces chèques sont offerts à tous les Roisséens à hauteur de 40 € par adulte de plus de 16 ans et 20 € pour chaque jeune de moins de 16 ans. En 2020, 1716 chèques ont été délivrés pour un montant total de 63 000 €, permettant ainsi à 674 familles de bénéficier des avantages offerts par cette aide particulièrement appréciée.

Pour les Roisséens qui passeront tout ou une partie de l'été à Roissy, c'est confirmé, l'animation L'Été à Roissy aura bien lieu en juillet et août, au complexe sportif. Les bracelets donnant accès à l'ensemble des activités et animations seront d'ailleurs distribués en même temps que les chèques-vacances.



ROISSY, VILLAGE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Le dernier palmarès publié par l'association Villes et villages où il fait bon vivre a permis à Roissy-en-France de se distinguer. Le village s'est classé en tête dans le département dans la catégorie des communes de 2 000 - 3 500 habitants, et treizième au niveau national dans cette même catégorie. Le concours récompense chaque année les villes de France pour leur qualité de vie en se basant sur 183 critères et de très nombreuses données officielles. Toutes les informations sur www.villesetvillagesouil-faitbonvivre.com/



BOURSE AUX INITIATIVES : ÇA AVANCE POUR LES LAURÉATS

Lauréats de l'édition 2020 de la Bourse aux initiatives, Maxime Goncalves et Julie Mbaye ont pu poursuivre leur projet respectif malgré la crise sanitaire.

Maxime a également pu poursuivre son projet photographique autour des diverses minorités avec trois nouvelles photos réalisées en studio. Crise sanitaire oblige, le jeune photographe a dû s'adapter. Lauréat d'une aide de 1 100 €, il a pu faire venir une mannequin de Belgique, une personne en charge du stylisme, ainsi que deux modèles pour une journée de shooting organisée en avril. Ses trois nouveaux tableaux abordent de nouveaux thèmes, comme le regard sur les femmes cassant les codes de beauté, l'oppression ou l'acceptation de soi.



La jeune maman avait obtenu une aide de 400 € dans le cadre de la création de sa micro-entreprise « Kalá family », spécialisée en conseil périnatal. Un soutien qui lui a permis de financer une première formation en massage du nouveau-né, réalisée en janvier à Grenoble. La jeune Roisséenne a également pu acquérir une table de massage et travaille activement afin de trouver des clientes et des partenariats avec des maternités, crèches ou services de pédiatrie. Pour communiquer, elle prépare une vidéo de présentation et une page Facebook. Vous pouvez toutefois déjà la suivre sur Instagram (@kala.family) ou la contacter au 06 07 60 25 40.

Nouveau président et nouveau bureau aux Jardins familiaux de la Besnard

L'association n'aura pas attendu la fin du confinement pour organiser son assemblée générale annuelle. Les adhérents de l'association ont pu prendre connaissance des rapports moraux et financiers dans le cadre d'une assemblée organisée en distanciel avant d'élire les membres du bureau en déposant leur bulletin de vote dans une urne mise à leur disposition au service des sports et de la vie locale. Après quatre années de mandat et de belles initiatives, l'équipe de Roger Martins a passé la main. C'est Christophe Chapeyron qui a pris les rênes de l'association, secondé par le nouveau vice-président, Christophe Caron. Ont également été élus : Laetitia Caron (secrétaire), Stéphanie Arensma (secrétaire-adjointe), Pascal Leroy (trésorier) et Nicolas Leroux (trésorier adjoint). Christophe Chapeyron a, dès son élection, remercié les adhérents d'avoir participé à cette assemblée dans des circonstances particulières, avant de remercier l'ancien bureau pour son engagement au service de l'association.



▲ Christophe Chapeyron est le nouveau Président de l'Association des Jardins de la Besnard.

UN BUS POUR TOUT SAVOIR SUR L'EMPLOI

La Communauté d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF) a lancé un nouveau dispositif autour de l'emploi : la "Tournée rebond". Elle permet à l'association Créative d'aller à la rencontre des habitants du territoire de l'Agglo pour les conseiller sur l'emploi, la formation, la création d'entreprise ou la mobilité. Rendez-vous le 2 juin de 12 h à 15 h à la mairie pour rencontrer un conseiller. D'autres arrêts se feront sur différentes communes. Plus d'informations sur www.roissypaysdefrance.fr

LES 10 ANS D'ARCHÉA

En dépit d'une fermeture totale imposée par la crise sanitaire, le musée Archéa prépare toute une série d'événements destinés à marquer son dixième anniversaire. Le musée avait ouvert ses portes en septembre 2010 avant d'être inauguré officiellement le 14 mai 2011. Au programme : ouverture d'un escape game à partir de ce mois de juin, ouverture d'une exposition sur l'architecture du musée du 25 juin au 19 septembre prochain, exposition des objets conservés dans les réserves en octobre-décembre 2021 et déjà, deux expositions en cours de préparation pour 2022.

À noter également, le succès remporté durant toute la période de fermeture par les ateliers proposés aux 300 écoles de l'Agglomération. Les médiateurs ont présenté les musées et ses collections aux enfants, tout en détaillant différentes périodes de l'histoire du territoire de manière interactive et créative, avec des ateliers pratiques et des malles pédagogiques mis à disposition des enseignants.

AGEN DAN

CULTURE LOISIRS SPORTS

16 & 19 juin

Découvrez l'Espace Étienne Tabuteau

Après plusieurs mois d'aménagement, l'Espace Étienne Tabuteau se dévoile aux habitants. Située entre les ronds-points de la Dîme et du Terroir, cette ancienne friche a bénéficié d'un important travail mené par la municipalité, via les services techniques, et par un groupe d'étudiants sélectionné dans le cadre du concours "Botany for Change". À la clé, près de 7 000 m² dédiés à la biodiversité que pourront venir découvrir les Roisséens à travers une journée d'activités.

Le site permettra de découvrir une sélection d'arbres, arbustes et plantes pouvant attirer des insectes pollinisateurs et abeilles avec des nichoirs et des hôtels à insectes. Il est également équipé de panneaux explicatifs afin de sensibiliser les habitants sur les végétaux implantés.

Le programme :

› MERCREDI 16 JUIN :

- 10 h-11 h 30 : conférence de presse,
- 14 h-16 h 30 : ateliers pour les enfants des accueils de loisirs et visite du jardin organisée par les étudiants.

› SAMEDI 19 JUIN :

- 14 h à 18 h : découverte de l'espace Étienne Tabuteau avec de nombreuses activités (atelier bouturage, jeu de pistes, jeu questions/réponses, rencontre avec un apiculteur, fabrication d'hôtel à insectes...),
- 15 h 30 : dévoilement de la plaque « Étienne Tabuteau » et Mot du Maire,
- 15 h 45 : rafraîchissement (thé glacé, sirop etc...).

Un programme détaillé sera distribué le 9 juin et sera disponible sur www.roissyenfrance.fr

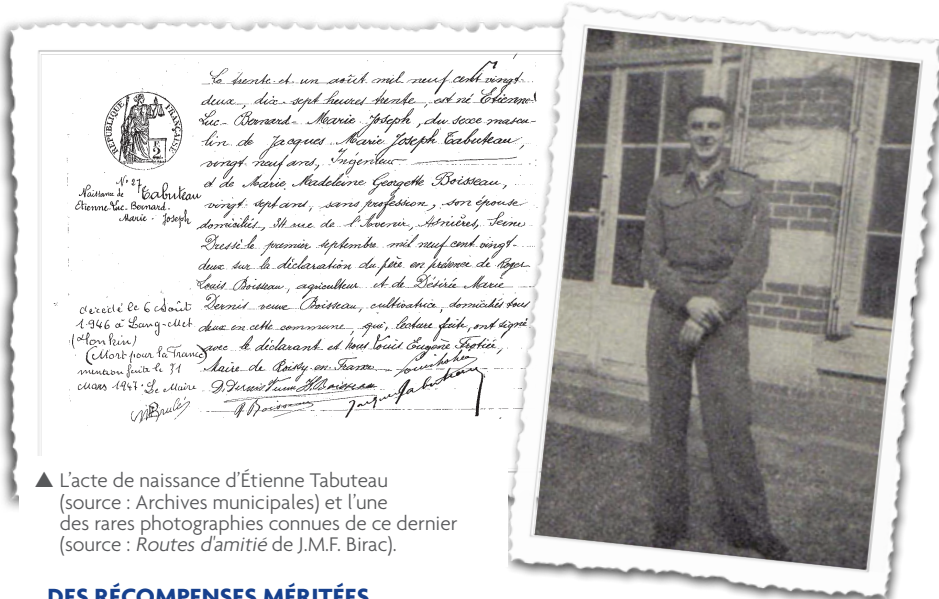
→ EN DIRECT DES ARCHIVES

Étienne Tabuteau, une vie de courage

Comme tous les mois, votre magazine, en partenariat avec le service des archives et de l'urbanisme, vous propose de découvrir des anecdotes sur un document, un lieu, une personnalité ou une thématique en lien avec le village. Aujourd'hui, zoom sur un patronyme qui ne vous est sans doute pas inconnu : Étienne Tabuteau, mort à seulement 23 ans, qui a donné son nom à "l'Espace Étienne Tabuteau".

UN HOMME DU XX^E SIÈCLE

Étienne, Luc, Bernard, Marie, Joseph Tabuteau est né le 31 août 1922 à Roissy-en-France. Il est le 3^e enfant d'une fratrie de 7 : trois garçons (Michel, François et donc Étienne) et quatre filles (Madeleine, Élisabeth, Odile et Bernadette). Son père, Jacques, est un ingénieur, né à la Seyne-sur-Mer (83) le 18 août 1893 et décédé le 4 mai 1964 à Paramé (35), tandis que sa mère, Marie Boisseau, est née à Roissy-en-France le 2 octobre 1894 et décédée le 20 juillet 1985 à Saint-Maur-des-Fossés (94). Ses deux parents se sont mariés dans le village le 25 mai 1919. À noter que le père d'Étienne Tabuteau a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.



▲ L'acte de naissance d'Étienne Tabuteau (source : Archives municipales) et l'une des rares photographies connues de ce dernier (source : Routes d'amitié de J.M.F. Birac).

ENGAGÉ POUR LA FRANCE

Étienne Tabuteau s'engage dans les Forces françaises libres en juillet 1940. Muté à Alger en 1942, il participe à la campagne de Libye. Il est ensuite affecté, en 1943, à la 1^{re} division française libre, avec laquelle il combat en Italie et est même blessé. Il prend également part à la campagne de France et des Alpes. Le militaire entre par la suite à l'école de Saint-Cyr et sort diplômé de la promotion "Victoire" en 1945. Finalement, il se porte volontaire pour servir en Indochine où il est affecté au Groupement de marche de la 2^e division blindée ou "division Leclerc".

UNE MORT HÉROÏQUE

Le 6 août 1946, désormais lieutenant, il est désigné pour escorter un convoi routier en tant que chef de peloton blindé. Une mission compliquée. Le cortège est harcelé par les rebelles vietnamiens et pris dans plusieurs embuscades. Le natif de Roissy est blessé à proximité de la commune de Kep (Tonkin), au lieu-dit Phu Long Tuong, et meurt à seulement 23 ans. Il est inhumé au cimetière de Saint-Briac-sur-Mer, en Ille-et-Vilaine (35).

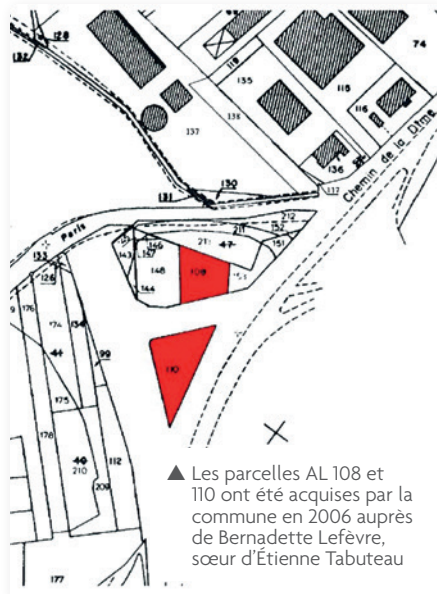
DES RÉCOMPENSES MÉRITÉES

Étienne Tabuteau a été cité 5 fois pour faits de guerre de 1942 jusqu'à sa mort. Il a reçu la croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieurs (TOE). Il a également été décoré de la Légion d'honneur à titre posthume. Son nom

apparaît sur les monuments aux morts de Saint-Briac-sur-Mer (35), sur le monument commémoratif de la 2^e DB à Paris et sur le monument de Clermont dans l'Oise (60). ●

POURQUOI "L'ESPACE ÉTIENNE TABUTEAU" ?

Jusqu'en 2006, deux des parcelles de "l'Espace Étienne Tabuteau" étaient encore la propriété de la famille du militaire. Elles ont été vendues à la commune par Bernadette Lefèvre, sœur d'Étienne Tabuteau, qui en avait hérité à la mort de ses parents. Cette année, ce terrain triangulaire, situé entre les ronds-points de la Dime et du Terroir, a bénéficié d'aménagements paysagers. Il fait désormais la part belle à la biodiversité sur près de 7 000 m². En hommage à l'héroïsme du jeune soldat, la commune a tenu, en accord avec la famille, à officialiser la dénomination de ce nouveau lieu qui sera inauguré le 19 juin.



▲ Les parcelles AL 108 et 110 ont été acquises par la commune en 2006 auprès de Bernadette Lefèvre, sœur d'Étienne Tabuteau



→CULTURE

La Culture reprend enfin ses droits

Grande victime de la crise sanitaire et de la fermeture des salles, la Culture a retrouvé des couleurs à l'aube de la période estivale avec le retour du public à L'Orangerie fin mai. Une éclaircie qui se poursuivra dans les prochaines semaines avec plusieurs spectacles et événements festifs programmés.

Enfin ! Après de longs mois d'incertitude, la Culture reprend peu à peu ses droits. Le spectacle de clôture de la saison de Florent Peyre a d'ailleurs été décalé au 22 juin afin d'accueillir un maximum de spectateurs, dans le strict respect des protocoles sanitaires en vigueur.

LES ÉCOLES RETROUVENT LA SCÈNE

Deux longues années, c'est le temps qu'auront dû attendre les écoles municipales de danse et de musique, ainsi que les ateliers théâtre pour retrouver la scène de L'Orangerie dans le cadre d'une démonstration de fin d'année. Une éternité pour les élèves et professeurs qui brûlent d'envie de présenter leur travail au public. Confinements, mesures sanitaires et couvre-feu obligent, les différents enseignements n'ont pas eu l'occasion de se préparer comme les années précédentes. Qu'importe, tous proposeront un format allégé qui devrait suffire à combler le public. Les locaux du Centre culturel s'ouvriront aussi aux ateliers d'arts plastiques, prolifiques même en distanciel, qui présenteront leurs créations. Dans tous les cas, le nécessaire sera fait pour que chaque événement se déroule dans le respect des protocoles gouvernementaux, notamment en limitant le croisement des élèves en coulisses.

LES ÉVÉNEMENTS DE FIN D'ANNÉE À RETENIR

• Ateliers d'arts plastiques du 3 au 18 juin

Les œuvres réalisées avant le premier confinement et durant les différents confinements seront exposées.

• Ateliers théâtre - 11 juin à 20 h

Les élèves présenteront des démonstrations d'exercices dans le même format que les portes ouvertes organisées chaque année en janvier. Au programme également, des improvisations, format travaillé en visio par les cours ados et adultes.

• École municipale de danse 18 et 19 juin à 20 h

Chaque cours présentera un exercice ou une variation en fonction de l'âge des élèves.

• École municipale de musique 25 juin à 20 h

Cette année, pas de concert de l'école de musique, mais une grande audition. Les élèves qui se sentiront prêts pour jouer fouleront la scène face au public.

• Exclusivité aux parents pour l'éveil musical

Les enfants de 4 et 5 ans feront des portes ouvertes destinées à leurs parents la dernière semaine de juin. Le lundi 28 juin pour les éveils 5 ans, et le mardi 29 juin pour les éveils 4 ans aux horaires de cours habituels. ●

D'AUTRES GRANDS ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ MAINTENUS

La volonté est également de maintenir les grands événements estivaux en extérieur. Premier d'entre eux : la fête de la Musique.



Traditionnellement organisée le 21 juin dans le parc de la mairie, elle fera son retour après une annulation en raison de la crise sanitaire en 2020. Restent à définir les conditions d'organisation, afin de garantir un respect strict des gestes barrières et lancer comme il se doit le programme culturel de l'été.

Du parc au boulodrome, la musique résonnera cette année encore en juillet et août. Très attendu des Roissiens, L'Été à Roissy prendra ses quartiers dans un format similaire à l'édition 2020. De quoi faire grimper le mercure avec des soirées animées chaque semaine, se rafraîchir sur la plate-forme aquatique, ou se détendre sur les transats. Encore un peu de patience, toutefois, pour découvrir le programme complet.

Enfin, la célébration de la fête Nationale aura bien lieu le 13 juillet, avec en épilogue le grand feu d'artifice tiré au-dessus du stade.

→ NOUVEAUTÉ

La Ville expérimente les séances de sophrologie pour les plus jeunes

Depuis le mois de février 2021, des ateliers de sophrologie organisés à la crèche, à l'école maternelle et à l'école élémentaire, permettent aux enfants de se détendre une fois par semaine.



▲ Une fois par semaine, les élèves de l'école maternelle expérimentent la sophrologie en petits groupes.

Pas facile de se détendre et de lâcher prise dans le contexte actuel. Une vérité qui s'applique autant aux adultes qu'aux plus jeunes, dont le quotidien, entre confinements, cours à la maison ou en présentiel, et autres mesures barrières, a été particulièrement bousculé depuis plus d'un an. Sous l'égide des services jeunesse et scolaire, aux côtés de Catherine Duteau, adjointe au maire déléguée à l'enfance, à la jeunesse et à l'éducation, est donc

né le projet de faire entrer la sophrologie dans les écoles et à la crèche. Objectif : offrir des temps de détente aux plus jeunes.

Depuis février, deux sophrologues interviennent dans la commune auprès des différents publics, accueillis une fois par semaine par petits groupes. Banu Gokoglan va à la rencontre des tout-petits et des assistantes maternelles à La Passerelle, et anime des ateliers sur la pause méridienne auprès des écoliers de maternelle. De son côté, Magali Lesaulnier prend en charge les élèves d'élémentaire, également le midi.

DES OUTILS POUR MIEUX APPRIVOISER SES ÉMOTIONS

Si les outils utilisés varient en fonction de l'âge des participants, l'objectif reste le même pour les deux professionnelles. « Le but des séances est d'amener à chaque enfant une palette d'outils lui permettant de développer sa confiance en soi, son estime ou encore de gérer les conflits. Bref, à réguler ses émotions », explique Banu Gokoglan. La sophro-

logue n'hésite pas à user de différents outils - marionnettes, baguette de paillettes, livres, balle extensible et même kalimba - afin d'accompagner ses exercices de détente et de respiration.

Un vrai plus pour les participants, comme le souligne Magali Lesaulnier. « Ce type de moment de détente permet aussi aux enfants de mieux se concentrer pour le reste de la journée et de libérer leur potentiel », précise l'intervenante qui base ses ateliers sur le réseau « La bulle des émotions », regroupant 150 sophrologues. À la clé, des séances articulées autour d'exercices de respiration contrôlée ou de contraction et décontraction du corps pour évacuer les tensions, de relaxation et de visualisations agréables pour favoriser la détente.

Pour l'heure, les ateliers sont prévus jusqu'à la fin de l'année scolaire et ouverts à tous les enfants. L'objectif est toutefois de pérenniser le dispositif à la rentrée de septembre, cette fois sur la base du volontariat. ●



▲ Les professionnelles adaptent les outils en fonction de l'âge des participants.

DU SPORT PENDANT LES VACANCES

12-25 avril. Pendant les vacances d'avril, les enfants de 3 à 17 ans ont pu bénéficier d'activités sportives selon leur âge : parcours d'éveil pour les plus petits, pour travailler leur équilibre et leurs déplacements, rugby, thèque, ou tennis pour leurs aînés, ou encore tir à l'arc, sarbacane et fléchettes pour les adolescents... Chaque jour, des groupes pouvaient se dépenser sur la pelouse du stade en petits groupes. Autre atelier, le golf accueillait tous les jours les jeunes dès 6 ans pour des initiations, ainsi que des familles le week-end. Au total, 193 enfants et adolescents ont participé aux activités sportives sur l'ensemble des deux semaines. 83 personnes - enfants, adolescents et familles - ont pris part aux initiations golfiques.



FLASHBACK

LE SOUVENIR MALGRÉ LA CRISE

8 mai. Élus, représentants des associations patriotiques et corps constitués ont célébré le 76^e anniversaire de l'Armistice de la Seconde Guerre mondiale au monument aux morts. Après un dépôt de gerbes, l'ensemble des participants s'est dirigé vers le carré militaire du cimetière pour un second temps de recueillement.



DU MUGUET POUR NOS SENIORS

1^{er} mai. Organisée par l'association d'Aide familiale, en partenariat avec le CCAS et avec la participation des élus, la traditionnelle distribution de muguet a permis de livrer 246 brins de bonheur aux seniors. Pour les personnes qui n'étaient pas à leur domicile au moment du passage des équipes, le brin de muguet a été déposé près de leur porte, de leur fenêtre ou auprès d'un voisin lorsque cela a été possible. Les bénévoles qui ont participé à la distribution se sont vu offrir un brin de muguet par l'association d'Aide familiale.



LE MOT DE L'OPPOSITION

Le groupe Roissy Demain Agir Ensemble a le plaisir d'accueillir Eric Le Dantec, en remplacement de Mathieu Schaubert.

Promenons-nous dans le golf...

Pour enfin retrouver une activité et respirer au grand air, profitons des sentiers du **Golf International**, dédiés à la promenade et au sport, sur des parcours repensés.

Rappelons que la réalisation de ce projet, confié à la Communauté d'agglomérations, promettait en dehors de l'aire de golf, de faire cohabiter joueurs et promeneurs par l'aménagement d'une aire de loisirs et de sport intégrant des clairières pique-nique et une zone de pêche. A l'approche des beaux jours, nous n'avons toujours pas connaissance de la réalisation de ces espaces très attendus.

Cheminements : un constat recensant

certaines portions des circuits (promenade, jogging et vélos) à sécuriser, (comme la déviation via Vaud'herland et Parc Mail) a été fait et remis par nos soins aux élus en charge, nous restons toujours en attente de propositions pour remédier à ces problèmes urgents de sécurité et de praticabilité.

Tarifs : il apparaît qu'une réduction sur l'adhésion au golf soit appliquée pour les habitants de la Communauté d'agglo, mais qu'en est-il plus particulièrement pour les habitants de Roissy, principaux financeurs du golf ? Aucun tarif particulier n'aurait encore été communiqué.

Projet ONYX

Un avis de consultation du public et des conseils municipaux des communes jouxtant le lieu d'implantation du projet ONYX au Thillay, (ZAC A Park) a été lancé

par voie d'affichage, pour la période du 26 avril 2021 au 26 mai 2021.

Ce projet prévoit la réalisation d'un bâtiment logistique, bureaux et stockage de matières, de produits combustibles et pneus.

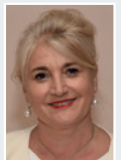
Notre groupe, Roissy Demain Agir Ensemble, qui s'était préalablement renseigné sur le projet ONYX, a émis un avis défavorable à la réalisation de cet établissement pouvant représenter un danger potentiel pour notre village et ses habitants, cet avis a été confirmé par un vote à l'unanimité du conseil.

Pour le groupe d'opposition
« Roissy Demain Agir ensemble »

Patricia Petit

@: contact@roissydemain.fr

☎: 07.66.76.37.56



BLOCNOTES CARNET

La Ville adresse ses félicitations aux parents de :

- Nolan Lozano, né le 13 avril à Gonesse
- Liam, Jaden Alcaras, né le 15 avril à Neuilly-sur-Seine

La Ville adresse ses sincères condoléances aux familles de :

- Claudette Baril, décédée le 22 avril à Gonesse
- Youcef Messelleka, décédé le 7 mai à Gonesse
- Dominique M'Passi, décédé le 15 mai à Gonesse

NUMÉROS UTILES

Mairie principale

01 34 29 43 00 - www.roissyenfrance.fr

Mairie annexe

01 34 38 52 00 - CCAS

01 34 38 52 12 - Éducation

Complexe sportif

01 34 29 95 95

Centre culturel L'Orangerie

01 34 29 48 59

Police municipale

01 34 29 48 30 ou 06 82 36 80 74,
policemunicipale@ville-roissy95.fr

Police intercommunale

0800 888 123 depuis un fixe
01 34 31 31 21 depuis un portable

Gendarmerie nationale

01 30 11 61 80 ou le 17

Sapeurs-pompiers

18 ou 112 (depuis un portable)

SAMU

15

Centre Anti-poison

01 40 05 48 48

Pharmacie de garde

Contactez le commissariat de Gonesse
(01 34 45 19 00) ou de Goussainville
(01 70 29 83 17) qui vous orientera
vers la pharmacie de garde.

Centrale des taxis Roisséens

01 34 29 92 70

LA VIE À ROISSY

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE

Directeur de la publication : Michel THOMAS
Service communication de Roissy-en-France :

Olivia UZAN, Laura TAUBIN, Brenda RASHI,
Marcelline DE OLIVEIRA, Marie DEMAISON

Conception, réalisation : RDVA - 01 39 90 10 00

Crédit photos : Mairie de Roissy-en-France - RDVA

Imprimeur : L'Artésienne - 03 21 72 78 90

Dépôt légal à parution

RENDEZ-VOUS

DU 3 AU 18 JUIN. Exposition de fin d'année des ateliers d'arts plastiques. L'Orangerie, du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

9 JUIN. Distribution des chèques-vacances. Autres dates p. 10.

11 JUIN. Ateliers théâtre. L'Orangerie, 20 h. *Entrée libre sur réservation.*

18 JUIN. Commémoration de l'Appel du général de Gaulle. Monument aux Morts, 18 h.

18 ET 19 JUIN. La nuit de la danse. Spectacle de fin d'année de l'école municipale de danse.

L'Orangerie, 20 h. *Entrée libre sur réservation.*

19 JUIN. Découverte de l'espace Étienne Tabuteau. De 14 h à 18 h.

21 JUIN. Fête de la Musique. Parc de la mairie, 18 h 30.

22 JUIN. Florent Peyre. L'Orangerie, 20 h.

23 JUIN. Conseil municipal. Mairie principale, 19 h.

25 JUIN. Grande audition de fin d'année de l'école municipale de musique. L'Orangerie, 20 h. *Entrée libre sur réservation.*

UN EXAMEN DE PRÉVENTION GRATUIT POUR LES PUBLICS FRAGILES

L'Assurance maladie du Val-d'Oise et son réseau de centres d'examen proposent aux personnes fragiles ayant renoncé à des soins, un examen de santé annuel. Celles-ci peuvent effectuer un bilan de santé autour de différentes thématiques, en fonction de leur âge et facteurs de risques, avec des professionnels de santé (médecin, dentiste, infirmier).

Cet examen est pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie et concerne les assurés du Val-d'Oise de plus de 16 ans s'ils sont demandeurs d'emploi, salarié(e) en activités temporaires, en stage de formation professionnelle, bénéficiaires du RSA, de la PUMA ou de la Complémentaire santé solidaire, ou encore retraité(e). Lors de ce bilan de santé personnalisé et adapté, un point sur les droits est effectué et un accompagnement pour les démarches est mis en place si nécessaire.

Les assurés peuvent se renseigner ou prendre rendez-vous auprès d'un des centres de santé :

- Centre IPC d'Argenteuil
245, avenue Jean-Jaurès
- Centre IPC de Cergy-Saint-Christophe -
Maison de la prévention santé
8, rue de Sardane - Tél. : 01 53 67 35 35

Plus d'infos sur : <https://www.ameli.fr/val-d-oise/assure/sante/assurance-maladie/prevention-depistages/examen-prevention-sante>

PAS DE CONFINEMENT POUR LA SOLIDARITÉ

Le 17 avril, le Lions Club de Roissy-en-France a maintenu son opération "Les Tulipes contre le cancer". Pour 5 €, il était possible de repartir avec son bouquet de 10 fleurs et ainsi lutter contre cette maladie. Pour l'occasion, 30 000 fleurs ont été plantées et cultivées par le Lions Club à Viarmes. En plus des plantes vendues à des partenaires-entreprises et collectivités - les "Lions" n'ont pas hésité à se déplacer, comme le 17 avril au centre E. Leclerc de Fosses. Au total, l'association a collecté environ 18 000 €.



PRISE EN CHARGE D'ANIMAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE : LE RÉFLEXE POLICE

Pour toute demande de prise en charge de chien, chat ou tout autre animal en divagation, mais également pour solliciter la prise en charge des cadavres d'animaux (équarrissage), il est souhaitable de ne pas s'adresser aux sapeurs-pompiers. Vous pouvez en revanche contacter :

- la police municipale au 01 34 29 48 30 sur les heures de fonctionnement soit du lundi au vendredi de 8 h à 17 h ;
- la police intercommunale au 01 34 31 31 21 du lundi au vendredi avant 8 h et après 17 h et toute la journée le samedi et le dimanche.

Une intervention spécialisée sera demandée au Syndicat mixte en charge de la gestion de la fourrière animale du Val-d'Oise (SMGFAVO), qui mutualise les moyens des communes membres et détient à ce titre un contrat de prestations de services.

VOLS PAR FAUSSE QUALITÉ : GARE AUX ARNAQUES !

Faux gendarmes, faux éboueurs, faux agents des eaux ou du gaz... Les escrocs adeptes des vols par "fausseté" ne manquent pas d'imagination pour escroquer leurs victimes à leur domicile et commettre leurs larcins. Quelques bons réflexes peuvent toutefois vous aider à éviter une mésaventure :

- Vérifiez par la fenêtre qui sonne chez vous.
- Demandez à votre interlocuteur de présenter un document officiel attestant de sa qualité.
- Surtout, en cas de doute, ne laissez personne entrer et n'hésitez pas à appeler le 17.
- Si une personne est entrée dans votre domicile, ne la laissez pas sans surveillance.
- Ne transmettez pas d'informations sur l'emplacement de vos objets de valeur.

JARDINAGE, BRICOLAGE... LES RÈGLES À RESPECTER

Avec l'arrivée des beaux jours, nombreux sont ceux qui s'apprennent à se lancer dans des travaux de jardinage ou de bricolage. Attention toutefois à bien respecter les règles en vigueur afin de préserver la tranquillité de vos voisins des bruits gênants. Le bricolage peut être effectué du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et 15 h à 19 h, ainsi que le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h, sous peine de verbalisation.

